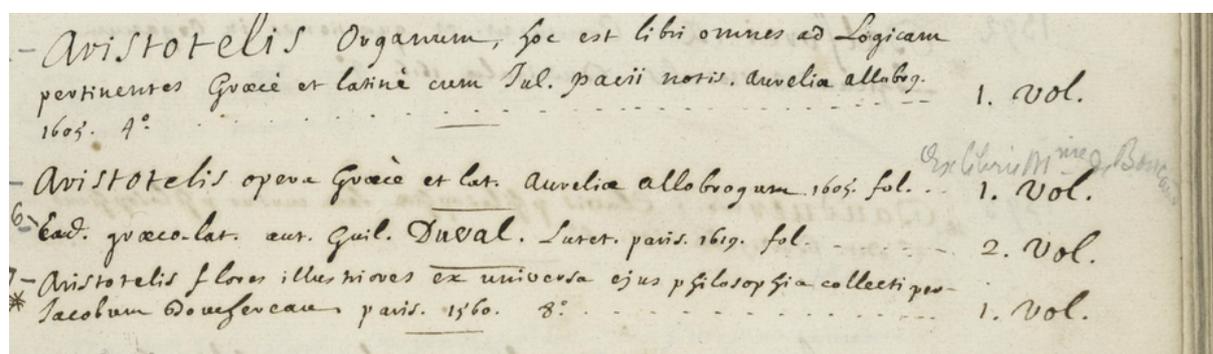


Lettre d'information  
de la Société Montesquieu

Nouvelle série n° 24



Mars 2017

La version papier de cette Lettre d'information est envoyée à tous les sociétaires qui n'ont pas fourni d'adresse mail. Ceux qui l'ont reçue par mail mais souhaitent l'obtenir sous forme papier peuvent la demander à : [catherine.volpilhac@ens-lyon.fr](mailto:catherine.volpilhac@ens-lyon.fr)

Elle sera également disponible sur le site

<http://www.societe-montesquieu.org/>

Retrouvez la Société Montesquieu à l'adresse :

<http://www.societe-montesquieu.org/>

(actualités, statuts, lectures critiques, bibliographie, lettre d'information)

La lettre d'information de mars 2017 rend compte de la vie de la Société : réunions statutaires de la Société Montesquieu tenues en juin 2016 (conseil d'administration, assemblée générale : bilan moral et financier de l'année 2015, renouvellement du conseil d'administration), bilan et perspectives à la date de mars 2017, annonce des prochaines manifestations.

Il est également rendu compte des activités et des perspectives de la Société Montesquieu entre mai 2016 et mars 2017 : pour éviter les redites, ces informations apparaissent entre crochets droits dans le corps du texte.

Les cotisations (20€) doivent désormais être envoyées à la trésorière, Hélène de Bellaigue (20 rue Raymond-Lartigue, 33000 Bordeaux) : voir **page 7**.

Il est rappelé que l'offre promotionnelle sur les volumes à paraître des *Œuvres complètes* de Montesquieu (50% de réduction), réservée aux membres individuels, est réservée aux membres à jour de leur cotisation.

Assemblée générale : samedi 13 mai, 14h, ENS de Lyon (site Descartes), salle F102  
**Renouvellement du conseil d'administration (vote possible par correspondance). Les candidatures sont reçues jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2017.**

Conseil d'administration : 15h, même salle.

L'assemblée générale sera suivie à 16h30 d'une conférence d'Alessandro Tuccillo (Collegium de Lyon et Naples, Università Federico II) :

***Des « raisons » qui « ne sont point sensées ».  
La réflexion de Montesquieu sur l'esclavage***

*Illustration de la page 1 : Bibliothèque virtuelle Montesquieu, Catalogue de La Brède (Bordeaux, Ms 2539, p. 251)*

<http://montesquieu.huma-num.fr/editions/brede/theme/40#1400>

Pour voir l'image du manuscrit, cliquer sur « Numéro Catalogue » (pour passer dans l'édition du Catalogue) puis sur « image » à côté du numéro de la page.

De la main du secrétaire D (Bottereau-Duval, au service de Montesquieu de 1716 à 1732).

La traduction d'Aristote par Denys Lambin, dans l'édition de 1619 (« Ead. græco-lat. aut. Guil. Duval. Lutet. Paris »), a été utilisée par Montesquieu : voir « Une nouvelle analyse », <http://montesquieu.huma-num.fr/bibliotheque/une-nouvelle-analyse>

## Rapport moral (mai 2016) et perspectives 2016-2017

L'année 2016 a vu la mise au point finale et la remise à l'éditeur (février) du tome XVII (*Extraits et notes de lecture*, II), dirigé par Rolando Minuti [en mars 2017 les secondes épreuves sont en cours de correction ; l'impression devrait intervenir dans les mois qui suivent]. On ne reviendra pas ici sur l'intérêt de ce volume (voir le numéro précédent de la *Lettre d'information*).

La correspondance a également progressé : le volume XX (soit le troisième et avant-dernier volume de correspondance) est en voie d'achèvement (2017), sous la direction de Philip Stewart et C. Volpillac-Auger ; on envisage le début de l'année pour la remise à l'éditeur [cette perspective a été remise à la fin du 2<sup>e</sup> semestre 2017]. La délimitation chronologique de ce volume a été arrêtée à septembre 1750 pour équilibrer les deux derniers volumes (il est rappelé que les éditeurs du tome XVIII avaient prévu pour le tome XXI la publication d'un certain nombre de documents qui n'ont pas été jugés indispensables).

Comme annoncé en 2016, il faut travailler à l'édition en ligne sans pour autant négliger l'édition papier, qui reste la première priorité. La nouveauté de l'année 2016 sera l'ouverture de la *Bibliothèque virtuelle Montesquieu* et du site « Montesquieu. Bibliothèque & éditions », qui offre d'ores et déjà l'édition critique du Catalogue de la bibliothèque de La Brède et une base de données sur les livres et les lectures de Montesquieu, accompagnée de nombreux documents introductifs et de la publication de plusieurs documents, dont certains sont inédits [la Bibliothèque virtuelle Montesquieu a ouvert en septembre 2016].

Par ailleurs plusieurs manifestations sont en cours : la publication des actes du congrès de Rotterdam, « Montesquieu : de l'esprit et des lois » est envisagée [Roland Minuti ayant proposé que la revue en ligne de la Société italienne d'étude du XVIII<sup>e</sup> siècle, *Diciottesimo Secolo*, <http://www.fupress.net/index.php/ds/index> accueille cette publication, les articles ont été envoyés début février pour publication au printemps 2017].

Philippe Hourcade et Catherine Volpillac-Auger travaillent ensemble à la préparation de la journée d'étude de mars 2017 au château de Versailles, « Au temps des *Lettres persanes* », dont la Société Saint-Simon assurera l'organisation matérielle, avec le Centre de recherches du château de Versailles [la date en a été fixée au 18 mars 2017, et le titre définitif en est : « Au temps des *Lettres persanes* : les Lumières avant les Lumières ? ». Tous les sociétaires ont dû en recevoir le programme, rappelé ci-après page 12. La publication aura lieu en 2017-2018 dans les *Cahiers Saint-Simon*].

Le site <http://montesquieu.ens-lyon.fr> connaît toujours une activité soutenue et régulièrement croissante.

Une progression régulière pour les *Œuvres complètes*, même si la publication n'est pas aussi rapide qu'on pourrait l'espérer ; la perspective des *Œuvres complètes* en ligne, et l'ouverture du site « Montesquieu. Bibliothèque & éditions » ; un site qui assure l'information et la liaison entre les chercheurs ; tous les deux ans, une manifestation suivie de la publication des actes dans des délais très raisonnables : c'est le rythme de croisière de la Société Montesquieu, et il est satisfaisant.

Mais 2018 est une année toute particulière, puisqu'elle marque les trente ans de la Société Montesquieu : cela appellera un effort tout particulier.

Catherine Volpillac-Auger  
Présidente de la Société Montesquieu

## SOCIETE MONTESQUIEU

4 juin 2016  
Conseil d'Administration  
(ENS de Lyon, salle F08)

Présents ou représentés : Mmes et MM. de Bellaigue, Bianchi, Binoche (procuration à Philippe Hourcade), Lauriol (procuration à Rolando Minuti), Delia (procuration à L. Bianchi), Martin (procuration à C. Volpilhac-Auger), Minuti, Montesquieu (procuration à C. Volpilhac-Auger), Postigliola, Rétat, Stewart, Varry, Volpilhac-Auger.  
Excusés : MM. Andrivet, Levillain, Terrel.

La présidente Catherine Volpilhac-Auger ouvre la séance à 14h15 ; elle sollicite l'aide d'un « secrétaire de séance », notamment parce qu'elle souhaite désormais envoyer le compte rendu aux sociétaires non pas au printemps suivant, comme les années précédentes, mais dans les semaines qui suivent le conseil d'administration et l'assemblée générale<sup>1</sup>. Philippe Hourcade se propose pour cette tâche.

La présidente dresse, en vue du rapport moral, le bilan des activités de la Société en 2015 : bon, dans l'ensemble. La Société reste peu active, mais l'édition des *Œuvres complètes* qui constitue son objet principal avance, même si le rythme se ralentit quelque peu : pas de volume prévu pour 2016, le tome 17 est prévu pour début 2017 (il a été remis à l'éditeur en février 2016), le tome 20 (*Correspondance, 1747-1750*) sera remis à l'éditeur fin 2016 pour publication fin 2017. Elle évoque également la participation au congrès des Lumières à Rotterdam où il fut question de « *de l'esprit et des lois* ».

Un point noir à déplorer cependant : la disparition de Liguori, en faillite, qui était l'éditeur des *Cahiers Montesquieu*. Il est alors traité du stock des *Cahiers Montesquieu* et des conditions variées de son dépôt. Comment s'en occuper ? Autrefois à Clermont-Ferrand, il y avait un secrétariat pour cela, et plus maintenant. Il est difficile d'envisager une solution, pour la minute. Faut-il procéder à une numérisation, nonobstant le caractère périmé de certaines contributions ? Il faudrait demander à Liguori les conditions du contrat signé au début de la collaboration avec lui et aussi savoir s'il accepte d'abandonner ses droits, demander d'autre part l'autorisation des auteurs, s'adresser à la Bibliothèque nationale de France ou à Persée, etc. A observer, en passant, que le catalogue de la bibliothèque de Montesquieu, déjà en ligne, a fait l'objet d'une reprise complète, au sein du projet *Bibliothèque virtuelle Montesquieu*.

Sont évoqués deux projets. L'un, encore à l'état d'esquisse, envisage une collaboration avec l'université de Florence, des échanges et des rencontres entre chercheurs, professeurs et étudiants. L'autre d'une collaboration avec l'Ecole normale Supérieure de Lyon, sur quoi a travaillé efficacement Rolando Minuti. S'impose l'appel à un secrétariat susceptible de s'engager, corriger les épreuves, refuser éventuellement. Que mettre dans la publication ? Fonder une collection ? Organiser un séminaire tous les deux ans ? Pour l'instant, il n'y a pas assez de matière pour proposer un programme éditorial : les actes de Rotterdam formeraient à peine un volume. La Présidente insiste sur la nécessité d'établir un programme éditorial précis et suivi, si l'on veut proposer une collection ou une série. La création d'une publication électronique de la Société italienne du XVIIIe siècle ayant été évoquée, une collaboration est considérée comme possible pour éditer (en ligne) des volumes, toujours dans le cadre de la collaboration avec l'ENS de Lyon.

---

<sup>1</sup> Cela n'a pu être réalisé ; cela reste à l'ordre du jour pour les années à venir... Le présent compte rendu a néanmoins été utilisé pour mettre à jour le dossier de la Société Montesquieu auprès de la préfecture du Rhône et permettre le changement de trésorier (voir ci-après).

Hélène de Bellaigue, trésorière-adjointe, et la Présidente font part des comptes financiers de la Société envoyés par le trésorier Patrick Andrivet, absent pour cause de grève SNCF. Ces comptes comportent des additions de dernière minute communiquées le matin même par téléphone, et des faits inexpliqués : les relevés du CCP font apparaître un surplus de plusieurs centaines d'euros – ce qui est moins grave qu'un déficit inexpliqué, mais devrait être tiré au clair. Les comptes, difficiles à lire clairement et à vérifier, ne peuvent être acceptés par le Conseil en l'état. Le budget prévisionnel est néanmoins approuvé à l'unanimité, pour ne pas gêner le fonctionnement de la Société.

### Rapport financier pour l'année 2015

Relevé du livret A au 16-01-2015 : **6 273,56€** (dont intérêts 2014 : 71,07€)

Situation du livret A au 14-01-2016 : 6 329,75€ (dont intérêts 2015 : 56,19€), soit au 1<sup>er</sup> janvier 2016 : **6 273,56€**

Relevé du CCP n° 1, 12 janvier 2015 : 650,49€

Relevé du CCP n° 1, 8 janvier 2016 : 1 688,98€

Soit + 1038,49€ d'après les mouvements des comptes

Total au 8/01/16 (hors intérêts 2015) : **7 962,54€**

| <b>Recettes</b> |                | <b>Dépenses</b>                               |               |
|-----------------|----------------|---|---------------|
| Cotisations     | 1 288,58       | Frais CA 2015 et<br>Journée Françoise<br>Weil | 482,89        |
|                 |                | Frais courrier                                | 40            |
|                 |                |   |               |
| <b>Total</b>    | <b>1288,58</b> | <b>Total</b>                                  | <b>522,89</b> |

Mouvements : + 765,69€

### Budget prévisionnel 2016

| <b>Recettes</b>     |                 | <b>Dépenses</b>                          |              |
|---------------------|-----------------|--|--------------|
|                     |                 | Contribution Classiques<br>Garnier t. 17 | 1 500        |
| Cotisations         | 1300            | Frais trésorerie et courrier             | 20           |
| Intérêts 2015       | 58              | Frais CA                                 | 500          |
| Total recettes 2016 | <b>1358</b>     | <b>Total dépenses 2016</b>               | <b>2 020</b> |
| Reliquat 2015       | <b>7 962,54</b> | Réserve                                  | 7 300,54     |
| total               | 9 320,54        | Total                                    | 9 320,54     |

Patrick Andrivet a fait part de sa demande d'être déchargé de sa tâche de trésorier. Sur proposition de Lorenzo Bianchi, la signature des chèques lui est laissée jusqu'à

l'enregistrement par la préfecture du nouveau bureau. Hélène de Bellaigue accepte de succéder à Patrick Andrivet. Nécessité s'impose de régler la question de la signature, de la localisation de l'agence bancaire, d'obtenir les documents nécessaires, d'éclaircir les comptes. Hélène de Bellaigue se chargera de ces démarches.

Une nouvelle élection du bureau a lieu ; sont élus à l'unanimité :

Présidente : Catherine Volpilhac-Auger

Vices-présidents : Alberto Postigliola, Charles-Henry de Montesquieu

Secrétaire général : Lorenzo Bianchi

Secrétaire général adjoint : Rebecca Kingston

Trésorier : Hélène de Bellaigue

Trésorier-adjoint : Dominique Varry

Est abordé l'examen de la demande d'autorisation de traduire Montesquieu en langue hongroise, déposée par Esther Kovacs le 4 janvier 2016. La qualité de son travail lui est reconnue, et la responsabilité de son travail également. Sa demande est naturellement acceptée par le Conseil à l'unanimité.

Avait été prévue la co-organisation de la Journée versaillaise Saint-Simon (premier samedi de mars 2017, soit le 4 mars 2017<sup>2</sup>) avec la Société Saint-Simon sur *Le temps des Lettres persanes*. Philippe Hourcade expose et précise les conditions matérielles de cette Journée : salle gratuite au château, déjeuner de midi pour les organisateurs et les contributeurs, défraiements de ces derniers, publications dans les *Cahiers Saint-Simon*. La question se posera de l'invitation à faire parvenir aux membres de la Société Montesquieu. Quant au programme, étudié avec la Présidente, il portera sur le sacre de Louis XV, la peste de Marseille, l'année 1721 des livres parus, Berwick et les siens, l'ambassade du duc de Liria son fils, etc. Liste non exhaustive.

La présidente évoque enfin la nécessité de remédier à des détails mineurs mais nécessaires : corriger le nom de la « Société Montesquieu » devenue par erreur (de la Préfecture) « Société Montesquieu » dans les papiers officiels en 2008, et enregistrement de la nouvelle dénomination du siège social de la Société (ENS de Lyon au lieu d'ENS-LSH). L'ensemble est approuvé à l'unanimité. Cela se fera en même temps que la déclaration de la nouvelle composition du bureau, puisque les modifications susdites entrent dans l'article final des Statuts : cela relève donc plutôt de la compétence de l'assemblée générale, qui suit.

### **Assemblée générale**

(même lieu, 15h30)

Présents ou représentés : Mmes et MM. de Bellaigue, Bianchi, Binoche (procuration à Philippe Hourcade), Lauriol (procuration à Rolando Minuti), Delia (procuration à L. Bianchi), Martin (procuration à C. Volpilhac-Augé), Minuti, Montesquieu (procuration à C. Volpilhac-Augé), Postigliola, Rétat, Stewart, Varry, Volpilhac-Augé.

Le rapport moral, lu par la Présidente, reprend les conclusions de la première partie de la séance du Conseil. Adopté à l'unanimité.

Le rapport financier reprend les constats et les critiques du Conseil. Repoussé par toute l'assistance sauf deux 2 voix *pour*, il est formellement accepté, mais l'examen en sera remis à la prochaine Assemblée générale, juste avant le rapport financier de 2017.

---

<sup>2</sup> La date a été modifiée depuis (18 mars 2017).

La présidente évoque enfin, comme lors du conseil d'administration, la nécessité de remédier à des détails mineurs mais nécessaires : corriger le nom de la « Société Montesquieu » devenue par erreur (de la Préfecture) « Société Montesqieu » dans les papiers officiels en 2008, et enregistrement de la nouvelle dénomination du siège social de la Société (l'ENS-LSH est devenue ENS de Lyon, sans changement d'adresse puisqu'il s'agit du même lieu). Adopté à l'unanimité.

La séance est levée à 16h15, pour entendre la conférence de Dario Ippolito : « Jusnaturalisme et peine de mort dans *L'Esprit des lois* ».

### **Société Montesquieu (2016-2017)**

#### Conseil d'administration

#### **Bureau :**

Président d'honneur : Jean Ehrard

Présidente : Catherine Volpilhac-Auger

Vices-présidents : Alberto Postigliola, Charles-Henry de Montesquieu

Secrétaire général : Lorenzo Bianchi

Secrétaire général adjoint : Rebecca Kingston

Trésorier : Hélène de Bellaigue

Trésorier-adjoint : Dominique Varry

#### **Autres membres**

#### **Élus pour la période 2013-2016 (renouvelables au printemps 2017) :**

Hélène de Bellaigue, Bertrand Binoche, Philippe Hourcade, Claude Lauriol, Charles-Édouard Levillain, Charles-Henry de Montesquieu, Laetitia Perret, Nadia Plavinskaia, Pierre Rétat, Philip Stewart, Dominique Varry, C. Volpilhac-Auger.

#### **Élus pour la période 2015-2018 (renouvelables au printemps 2019) :**

Lorenzo Bianchi, Cecil Courtney, Luigi Delia, Rebecca Kingston, Christophe Martin, Rolando Minuti, Alberto Postigliola, Jean Terrel.

**La cotisation annuelle est de 20€ pour les personnes physiques, 36€ pour les personnes morales. Versements** à effectuer à l'ordre de :

Société Montesquieu, CCP Dijon 4226-50 R et à adresser au domicile du trésorier :

Hélène de Bellaigue, 20 rue Raymond-Lartigue, 33000 Bordeaux.

Les **sociétaires d'Amérique du nord** sont invités à régler leur cotisation de préférence à notre correspondante, Mrs Pauline KRA, 109-14 Ascan Ave., Forest Hills, NY, 11375 (USA).

Les **sociétaires italiens** à Rolando MINUTI, via G.D. Romagnosi, 10 – 56017 San Giuliano Terme Pisa (Italie).

**Ne pas utiliser d'Eurochèques.**

## Édition des *Œuvres complètes* de Montesquieu

Comité de direction des *Œuvres complètes* de Montesquieu

Le Comité de direction se réunit à l'ENS de Lyon le 4 juin 2016, à 10h.

Présents : Rolando Minuti, Alberto Postigliola, Pierre Rétat, Philip Stewart, Catherine Volpillac-Auger.

Excusés : Cecil Courtney, Nadezda Plavinskaia.

Nadezda Plavinskaia rejoint le Comité de direction, après consultation de ses membres (qui tous ont donné un avis chaleureusement favorable), à titre de co-directrice de l'édition de la correspondance (t. XXI et XVIIIbis). Elle est vivement remerciée d'avoir accepté cette nouvelle charge. Elle a déjà mis au service de l'édition de la correspondance son savoir historique et son esprit critique. Son aide a été précieuse en tant qu'annotatrice, et le sera désormais en tant que co-directrice (en particulier pour le tome XVIIIbis, sur lequel on reviendra dans la suite).

### AVANCEMENT DE L'ÉDITION

#### **Tome XVII (*Extraits et notes de lecture*)**

Le texte définitif a été rendu à ENS Éditions au début de février. La mise au point définitive des notes sur l'ouvrage de Guisnée a été retardée par des problèmes techniques tenant à la présentation des équations ; l'éditeur scientifique, après un long retard, a été exemplaire dans la dernière phase du travail.

ENS Éditions avait d'abord envisagé l'envoi des épreuves dans la seconde semaine de juillet ; le calendrier définitif est le suivant :

- Vérification des épreuves mises en page : septembre 2016.
- Report des modifications de mise en page : octobre.
- Validation du bon à tirer : novembre.
- Envoi à Classiques Garnier : décembre (impression : début 2017 ?)

Se pose la question de l'index ; P. Rétat propose de s'en occuper.

Il pourra aussi être fait appel à Anne-Lise Martin.

[actualisation du calendrier à la date de mars 2017 : les épreuves mises en page ont été fournies par l'éditeur fin octobre, et lui ont été rendues début janvier 2017 (les notes sur Guisnée ont encore posé des problèmes de présentation) ; les secondes épreuves, fournies fin février, seront rendues fin mars à l'éditeur].

#### **Tome XX (*Correspondance III, juillet 1747-septembre 1750*)**

Ce volume pourrait être rendu à ENS Éditions à la fin de 2016 [il ne pourra l'être qu'à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2017]. Il aura parmi ses relecteurs Isabelle Brancourt, qui n'a pu travailler comme annotateur, et qui avait fait une très utile relecture du tome XIX. On attend encore des notes de JP Poussou [ces notes, ainsi que des annexes, ont été fournies depuis]. Ce volume a bénéficié du soutien financier de la Fondation La Poste (indispensable pour financer des missions à Paris, Lyon, Rome, et pour une première relecture typographique) : 2000€ déjà versés en 2016, 1000€ à venir d'ici la fin de l'année [cette somme n'a pas été versée].

### **Tome XXI (*Correspondance IV, septembre 1750-1755*)**

Ce volume sera placé sous la triple responsabilité de Ph. Stewart, Nadezda Plavinskaia et C. Volpillac-Auger. Le soutien financier de la Fondation La Poste sera aussi demandé. Le calendrier dépendra de celui du tome XX, et de l'avancement des tomes XIV-XV (*Pensées*).

### **Tomes XIV-XV (*Pensées*)**

Ces volumes ont connu de gros retards, priorité absolue ayant été donnée aux tomes XVII et XX, ainsi qu'à la *Bibliothèque virtuelle Montesquieu* et au tome XVIIIbis (voir ci-après). Ils devront être à leur tour prioritaires une fois achevés les tomes XVII et XX. Le tome III du manuscrit est annoté à 90%, le tome I à 60% ; le tome II est en cours.

### **Tomes V-VI (*Esprit des lois*)**

Il faut penser à des annotateurs : Jean Terrel sera sollicité, ainsi que des chercheurs ayant traduit Montesquieu, comme Giovanni Paoletti (notamment sur les derniers livres) ; le nom de David Carrithers est également suggéré.

Est envisagé un séminaire d'annotation (à Lyon à la fin de l'automne, à Florence au printemps 2017). Alberto Postigliola se propose de reprendre l'annotation du livre I (publiée en 1998) ; il pourrait aussi s'occuper du livre XI.

Le choix du texte de base avait fait l'objet de longues discussions ; la question portant sur deux versions très proches (1750 et 1753) ce n'est pas vraiment un obstacle ; des recherches ultérieures pourraient permettre de trancher.

[Une réunion a eu lieu à Lyon le 20 janvier 2017 : Jean Terrel a présenté son travail sur le livre X ; C. Volpillac-Auger et Alessandro Tuccillo (Collegium de Lyon et Naples) le leur sur le livre XV. L'objectif est de fournir sur plusieurs livres un spécimen qui permette de relancer l'édition sur de nouvelles bases : c'est la condition indispensable pour reprendre contact avec les membres de l'ancienne équipe et leur demander de reprendre des travaux abandonnés depuis plus de dix ans.

Ont été recrutés Giovanni Paoletti, philosophe, Pise (livres XXIV et XXV), Dario Ippolito, philosophe, Rome 3 (livre XII), Christian Cheminade, Paris, qui a travaillé sur les « extraits et notes de lecture » relatifs au droit médiéval (livre XXVIII).

Une nouvelle réunion aura lieu à Florence à l'automne.

C. Volpillac-Auger a présenté une demande de crédits au LabEx Comod (ENS de Lyon) pour l'élaboration de ces spécimens pour la période 2017-2018.]

## ÉDITION EN LIGNE

### ***Bibliothèque virtuelle***

Elle en est toujours aux derniers réglages, mais elle est d'ores et déjà opérationnelle, à l'adresse définitive : <http://montesquieu.huma-num.fr> (qui est l'adresse du futur site des *Œuvres complètes* en ligne) ; parmi les *Œuvres complètes* en ligne, ne figure pour le moment que le Catalogue de La Brède.

[la *Bibliothèque virtuelle Montesquieu* a ouvert en septembre 2016.]

### **Le site**

C. Volpillac-Auger présente ce site, dont le « squelette » a été réalisé. Elle expose les choix de présentation, faits ou à faire, en se fondant sur l'important travail de Cécile Becquignon, stagiaire du Master Éditions numériques du CESR de Tours, qui s'est entièrement consacrée pendant 3 mois à l'édition Montesquieu, sous la conduite de C. Volpillac-Auger, mais surtout de Valérie Beaugiraud (CNRS, UMR 5317) et Denise Pierrot (ENS de Lyon), ingénieurs

d'étude. Les membres du comité de direction saluent ce travail, qui leur paraît considérable et très impressionnant.

La question de la relation avec l'édition d'origine est évoquée ; CVA rappelle sa position, lors du conseil scientifique de mai 2015 : signaler les modifications par rapport à l'édition papier (sauf pour le tome XVIII : voir ci-après). Cela lui semble de plus en plus irréalisable : non seulement c'est focaliser l'attention sur les erreurs de l'édition papier, mais surtout c'est considérer que l'édition en ligne est proche d'une reproduction de l'édition papier. Si on peut l'admettre pour les volumes les plus récents, jusqu'en 2007 cela ne peut être le cas, ne serait-ce que du fait que les consignes de transcription des manuscrits ont été modifiées. D'autres choix peuvent être faits que ceux qui ont présidé à ces volumes : par exemple, est-il encore utile de reproduire en variantes les leçons (erronées) des premières éditions, par exemple des mémoires scientifiques publiés par Plassan, ou des résomptions publiées par Masson ? Il faut aussi que l'édition en ligne utilise les fonctionnalités disponibles : par exemple, au lieu de longues citations (ou de citations tronquées, faute de place dans les notes), renvoyer à une numérisation de l'ouvrage cité (une partie du travail sera faite automatiquement grâce à la *Bibliothèque virtuelle Montesquieu*).

Il est demandé aux membres du comité de direction d'expertiser les volumes publiés, afin de mesurer la nécessité d'une correction d'ensemble et de détail, d'une actualisation, etc.

Se pose aussi la question des œuvres d'attribution douteuse (*Voyage à Paphos, Essai sur le juste et l'injuste*) ; est-il encore nécessaire de les reproduire, sachant qu'avec des textes mis en ligne, le principal garde-fou qu'est le rejet en fin de volume n'existe plus ? On risque de reconduire des aberrations éditoriales, autrement dit de continuer à les cautionner, alors que ces œuvres n'ont aucune raison scientifique d'être considérées comme étant de Montesquieu.

La question du moteur de recherche dans un corpus aussi hétérogène et dont la variabilité orthographique est considérable, avait été soumise au comité. On peut envisager de faire fonctionner le moteur sur une version modernisée et corrigée ; mais cela ne peut concerner l'ensemble des 21 volumes de texte : le travail serait énorme. On peut aussi considérer qu'il suffit de faire toutes les recherches possibles avec toutes les orthographes possibles ; mais cette démarche est celle de chercheurs aguerris ; l'objectif est de rendre le texte de Montesquieu accessible au plus grand nombre possible de lecteurs. Un moteur comme « Philologic », qui inclut une certaine marge d'erreur orthographique, doit être pris en compte. La question reste à l'étude.

Il a déjà été question du tome XVIII lors des précédentes réunions : le constat était sévère ; il a encore empiré depuis. Philip Stewart et C. Volpilhac-Auger ont commencé à travailler sur le tome XVIIIbis : un échantillon des 30 premières lettres a été envoyé à tous les membres du comité de direction, complété peu de jours avant la réunion par CVA après une séance de travail à la bibliothèque municipale de Bordeaux (ce qui renforce les conclusions). Non seulement en 1998 avaient été jointes au corpus des lettres qui n'ont rien à y faire (une lettre adressée en fait au père de Montesquieu), mais on relève constamment des erreurs de datation, dues à de mauvaises lectures ou de mauvaises interprétations, des choix discutables (assignation arbitraire de certaines lettres à certains destinataires), une annotation qui ne présente bien souvent aucun fondement scientifique, ou dont l'information historique remonte au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. On savait qu'il fallait refaire entièrement la transcription (malheureusement certaines lettres ne sont plus disponibles que par le tome XVIII, en raison du refus d'Edgar Mass de rendre les photocopies ayant servi à l'édition) ; on sait maintenant qu'on ne peut pratiquement rien garder de l'annotation, et que l'ensemble doit même être recomposé, l'authenticité, l'attribution et la datation de chaque lettre devant être passées au crible. Pour tous ces raisons, le tome XVIII sera traité comme une édition antérieure (au même titre que l'édition Gébeline), et non comme l'édition papier servant de base à l'édition en ligne.

Nadezda Plavinskaia a envoyé des remarques qui servent de base de discussion ; outre des remarques précises sur telle ou telle lettre (qui apparaissent parfaitement justifiées), elle propose de renuméroter entièrement ce corpus ; la suggestion paraît s'imposer ; ce sera l'occasion de faire disparaître les « lettres-fantômes », soit environ 20% du corpus de 1998, dont les justifications scientifiques sont discutables.

La séance est levée à 12h45.

## **Édition des Œuvres complètes**

Fondateur : Jean Ehrard

### **Directeurs**

Pierre Rétat, Catherine Volpilhac-Auger

### **Comité de direction**

Cecil P. Courtney, Rolando Minuti, Nadezda Plavinskaya, Alberto Postigliola, Pierre Rétat, Philip Stewart, Catherine Volpilhac-Auger.

### **Conseil scientifique**

Lorenzo Bianchi, Hélène de Bellaigue, Olivier Caudron, Cecil P. Courtney, Denis de Casabianca, Jean Ehrard, Jens Häsel, Catherine Larrère, Rolando Minuti, Nadezda Plavinskaia, Alberto Postigliola, Pierre Rétat, Céline Spector, Philip Stewart, Christine Théré, Catherine Volpilhac-Auger.

## **Au temps des *Lettres persanes* : les Lumières avant les Lumières ?**

**Auditorium du château de Versailles  
Samedi 18 mars 2017**

Journée d'étude organisée par la Société Saint-Simon et la Société Montesquieu, avec le concours du Centre de recherches du château de Versailles

9h30 — Accueil

9h50 — Présentation Philippe Hourcade, Société Saint-Simon, et Catherine Volpilhac-Augier, Société Montesquieu

### **Présidence : Dirk Van der Cruysse**

10h — Catherine Volpilhac-Augier (ENS de Lyon et IUF, IHRIM), « Livres et Librairie au temps de la Régence »

10h30 — Myrtille Méricam-Bourdet (université de Lyon II, IHRIM), « Rêves d'Orient au temps de Montesquieu et de Saint-Simon »

11h — Pause

11h30 — Claudine Poulouin (université de Rouen, CEREDI), « Il s'est répandu depuis un temps une lumière qui n'avait guère éclairé nos ancêtres » : Fontenelle entre Saint-Simon et Montesquieu

### **Présidence : Claudine Poulouin**

14h30 — Jean-Pierre Poussou (université de Paris-Sorbonne), « La peste de 1720 »

15h — Justine Mangeant (ENS de Lyon, IHRIM), « “Les sottés gens que ceux de ce pays...” Théâtre et satire autour de 1721 »

16h — Pause

16h30 — Florent Trocquet-Lopez (ENS de Lyon, IHRIM), « Saint-Simon, Montesquieu, des témoins au singulier : deux postures d'auteurs à l'orée des Lumières »

17h — Gérard Sabatier (Centre de recherches du château de Versailles), « Le sacre de Louis XV (1722) »

### **Entrée libre dans la limite des places disponibles - Inscription obligatoire**

- en ligne : [www.chateauversailles-recherche.fr](http://www.chateauversailles-recherche.fr) (rubrique « Événements sur inscription »)
- par mail : [colloques@chateauversailles.fr](mailto:colloques@chateauversailles.fr)
- par téléphone : +33 (0)1 30 83 75 12